

Aide-mémoire pour le rapport final

La Fondation UBS pour le domaine social et la formation a encouragé votre organisation par une contribution financière. Si la mise en œuvre du projet change de manière substantielle par rapport à la demande soumise (p. ex. en termes de contenu, de budget ou de financement), veuillez en informer immédiatement la Fondation. Une fois le projet terminé ou l'acquisition effectuée, il faut soumettre un rapport final dans un délai de six mois.

Celui-ci doit comporter les éléments suivants:

- Brève description du déroulement du projet, objectifs atteints, nombre de bénéficiaires, défis particuliers rencontrés et succès remportés, perspectives;
- Décompte final avec comparaison au budget; commenter tout écart significatif; en cas de nouvelles acquisitions, joindre une copie de la facture/du justificatif d'achat;
- Financement: récapitulatif détaillé des organisations finançant et indication de l'utilisation des excédents ou du type de couverture des déficits.